

REINVENTER LES VILLES COMME UN NOUVEL ÉCOSYSTEME

UNE NÉCESSITÉ D'AGIR VITE

Les villes c'est ...

50% de la population mondiale aujourd'hui **70%** en 2050

+1,3 million d'habitants chaque semaine

0,5% des terres émergées en 2000 et + 110 km² chaque jour

70% des émissions de CO₂ mondiales

80% du PIB mondial dont 60% générés par 600 villes

Le carbone représente 53% de l'empreinte écologique de l'humanité qui consomme chaque année les ressources naturelles renouvelables d'une planète et demie.

Nouveau biotope de l'humanité, les villes doivent être repensées pour réduire leur empreinte écologique tout en garantissant le bien-être de chacun. L'enjeu est majeur : rester bien en dessous d'une hausse de la température mondiale de 2°C, limite à tenir pour éviter les pires impacts du dérèglement climatique.

Les villes ont le potentiel de répondre à ce défi, de multiples solutions existent et peuvent y être déployées.

MOBILITÉ

- 23%** des émissions mondiales de gaz à effet de serre dues au secteur des transports
- 97%** le taux de dépendance du secteur des transports aux énergies fossiles
- 70%** des trajets domicile-travail des français effectués en voiture

- **Réduire les distances** de déplacements par une meilleure conception urbaine
- Développer et **optimiser l'usage des transports en commun et des modes doux**
- **Développer de nouveaux modes de transports** moins énergivores, plus propres et favoriser les mutualisations d'usages

USAGES

- 3 000 kWh** la consommation d'électricité moyenne d'un habitant dans le monde
- 1,2 kg** de déchets produits par citadin chaque jour dans le monde
- 2 000** litres d'eau consommés par jour et par habitant pour l'ensemble de ses activités

- Accompagner les usagers pour faire **évoluer les modes de vie** et de consommation : énergie, déchets, alimentation, biodiversité
- **Mutualiser les usages** pour réduire l'empreinte écologique des citadins
- Démontrer que **réduction de l'empreinte écologique et bien-être en ville sont compatibles**

ÉNERGIE

- 75%** de l'énergie primaire mondiale consommée en ville
- 78%** la part d'énergies fossiles dans la consommation mondiale d'énergie finale
- 19%** celle des énergies renouvelables

- **Réduire la consommation énergétique** des villes en agissant sur toutes ses sources : transport, bâtiments, équipements, usages, ...
- **Développer une production d'énergies renouvelables** en ville et à proximité : géothermie, éolien, photovoltaïque, ...
- Accélérer le déploiement des **énergies renouvelables** avec un cadre réglementaire et une programmation cohérents



FORMES URBAINES

- 110 km²** de surface urbaine en plus chaque jour dans le monde, soit l'équivalent de la superficie de Paris
- x 2** le rapport entre rythme d'urbanisation et croissance démographique dans le monde
- 400 millions \$** le coût annuel estimé de l'étalement urbain aux Etats-Unis

Pour limiter la consommation des terres...

- **Planifier les développements urbains** en recherchant densité raisonnable et articulation entre transports et urbanisation
- **Reconstruire la ville sur elle-même** en recherchant les fonciers inexploités de la ville et en mutualisant les espaces

BÂTIMENT

- 19%** des émissions mondiales de gaz à effet de serre dues au secteur du bâtiment
- 32%** de la consommation énergétique finale mondiale
- 330 000** logements construits et 150 000 rénovés chaque année en France

- **Garantir la rénovation du parc** bâti existant grâce à une sensibilisation et des outils de financement adaptés
- **Fixer des objectifs ambitieux pour des constructions passives** et à énergie positive
- Utiliser des **matériaux locaux et durables**

BIODIVERSITÉ

- 20%** de toutes les espèces d'oiseaux du monde désormais présentes en ville
- 33%** des émissions mondiales de gaz à effet de serre absorbées par les forêts

Jusqu'à +5°C en ville par rapport à la campagne environnante, du fait de la minéralisation

- Préserver la biodiversité en ville, c'est : **réduire les îlots de chaleur, capter du carbone, dépolluer l'air, créer des refuges** pour les espèces, contribuer à la **qualité de vie**
- **Renforcer et maintenir la biodiversité**, du grand territoire au balcon
- **Intégrer la faune et la flore locales** dès la **conception** des aménagements

CHANGEMENT CLIMATIQUE

- +0,85°C** l'augmentation de la température moyenne mondiale aujourd'hui depuis la période pré industrielle
- 70%** des catastrophes naturelles liées au climat
- 130 milliards \$** le coût généré chaque année par les catastrophes naturelles

- **Mettre en œuvre des outils de planification** qui intègrent l'adaptation et la résilience urbaine
- **Sensibiliser** les populations face aux impacts et aux risques du changement climatique
- **Développer des infrastructures résilientes** aux risques naturels



MOBILISER LES VILLES DANS LE MONDE

Le réseau international du WWF est engagé dans différentes initiatives internationales qui visent à mobiliser les acteurs de la ville, locaux et internationaux, publics et privés, pour la réduction de l'empreinte écologique urbaine.

➤ **Earth Hour City Challenge** (EHCC) est une compétition internationale organisée par le WWF, en partenariat avec ICLEI. **Les collectivités locales y présentent leurs plans d'actions pour un futur durable à faible empreinte en carbone.** Ces plans doivent être ambitieux, fiables, inspirants et reposer sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre, la mise en œuvre de solutions durables qui privilégient les énergies renouvelables et la promotion de modes de vie durables pour la population. Cette compétition permet aussi de sensibiliser l'opinion publique et les décideurs à l'importance de la transition énergétique à l'échelle locale.

➤ **Low Carbon City Initiative** a été lancée en 2007 par le WWF Chine, pays le plus peuplé au monde et où 55% de la croissance urbaine mondiale des 20 prochaines va se concentrer. Développée avec le soutien de partenaires locaux et internationaux, elle vise principalement à **développer de nouveaux modèles urbains à faible empreinte carbone.** Son action porte à la fois sur la législation nationale, des projets de démonstration, la diffusion de bonnes pratiques, la recherche de nouveaux outils financiers et la sensibilisation du grand public.



ACCOMPAGNER DES QUARTIERS DURABLES

Le WWF France travaille avec différents acteurs de la ville pour mettre en œuvre des quartiers qui poursuivent ses principes de durabilité.

Depuis 2010, il contribue à la mise en œuvre du **projet Lyon Confluence**, 1^{er} Quartier Durable WWF, en partenariat avec **la Métropole de Lyon et son aménageur, la Société Lyon Confluence**, de la phase de conception à la phase usages du projet urbain.

Sur la base de ses dix principes de durabilité, le WWF guide et challenge ses partenaires aussi bien sur la construction du quartier neuf que la rénovation du quartier existant Sainte Blandine. Dans le prolongement de cet engagement, les partenaires ont souhaité que le projet de régénération urbaine de Lyon Confluence relève le double défi lancé par le WWF : **améliorer la qualité de vie des usagers tout en réduisant l'empreinte écologique du quartier.** Les actions ne se cantonnent pas à un aménagement et une construction exemplaires avant l'arrivée des habitants, elles portent également sur **l'animation des modes de vie durables au quotidien**, une fois les logements occupés.

Depuis 2014, le WWF est également partenaire de **Bouygues Construction** qu'il accompagne dans la conception et la mise en œuvre de plusieurs quartiers en France.

Engagé depuis 2004, le WWF a permis l'émergence de plusieurs quartiers durables : BedZed à Londres, Malmö en Suède et Mata de Sesimbra au Portugal.



DIFFUSER LES BONNES PRATIQUES

Convaincu que les villes constituent un champ d'action essentiel pour préserver notre planète, le WWF souhaite sensibiliser le plus grand nombre, des citoyens citadins aux acteurs professionnels de la ville.

À travers ses **guides** (*Dix principes pour réinventer un quartier, Les écogestes au quotidien dans les quartiers durables WWF*), ses **rapports** (*L'engagement de six villes françaises pour le climat*), ses **ouvrages illustrés** (*La ville renaturée*) et ses **événements**, le WWF se donne pour mission de transmettre et d'animer le dialogue avec le plus grand nombre d'acteurs de la ville.

Fin 2015 le WWF a réuni avec Bouygues Construction différents acteurs et professionnels de la ville au sein du **colloque « Réinventer les Villes »**, partageant ainsi les initiatives existantes autour de la ville durable et des nouveaux modes de vie. Les conclusions de ce colloque permettent d'**alimenter la vision multi-acteurs et prospective de la ville durable, en France et à l'international.**



Notre raison d'être

Arrêter la dégradation de l'environnement dans le monde et construire un avenir où les êtres humains pourront vivre en harmonie avec la nature.

www.wwf.fr

CETTE PUBLICATION
BÉNÉFICIE
DU SOUTIEN DE



100%
RECYCLÉ
ET
RECYCLABLE



DÉVELOPPER NOTRE ACTION

Dans la poursuite de ces actions, le **WWF entend amplifier la mobilisation** pour des villes durables autour des perspectives suivantes :

- **L'accompagnement de nouvelles collectivités :** communes et intercommunalités, pour garantir un travail à toutes les échelles, du bassin de vie au logement,
- Le renforcement de son **implication dans les instances institutionnelles** pour garantir la prise en compte des enjeux de la ville durable dans les textes réglementaires,
- **La direction des investissements** vers des infrastructures et des villes durables, en France et à l'international,
- **La diffusion de bonnes pratiques** et de l'expertise française par l'accompagnement à la mise en œuvre de projets de quartiers durables dans le monde,
- **L'intégration des évolutions sociétales** et des nouveaux modes de vie à la conception des villes durables.

© 1986 Panda Symbol WWF - World Wide Fund For nature (Formerly World Wildlife Fund) ® "WWF" & "living planet" are WWF Registered Trademarks/ "WWF" & "Pour une planète vivante" sont des marques déposées. WWF France. 1, carrefour de Longchamp, 75016 Paris. Fondation reconnue d'utilité publique par le décret du 24 mars 2004 et bénéficiant des articles 5 et 20 de la loi du 23 juillet 1987.